Recensement architectural du canton de Vaud

Lausanne (132) — Fiche RISO-21

Voir fiche SITE-185 (cliquer pour accéder à la fiche) **Note 3**

■ ECA 11965 Parcelle 749 21 Chemin du Risoux Lausanne

❖ **IMMEUBLE LOCATIF** **Note 4**

■ ECA 11965 Parcelle 749 21 Chemin du Risoux Lausanne

❖ **IMMEUBLE LOCATIF EXTENSION OCCIDENTALE** **Note 6**





COMMENTAIRE(S)

Evaluation du 04.02.2026

RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

Description:

L'ensemble résidentiel (SITE 185) développé entre les années 1940 et 1950 sur le coteau situé au pied du parc de Valency est réalisé par deux architectes, Jules Eugène HENNEBERGER qui bâtit entre 1945 et 1947 les immeubles locatifs (ECA 11603, 11646, 11714, 11885, 11886, 11898, 11965, 11966, 1267 a et b, 1268, 1269) pour la Société Immobilière Valency-Prélaz A, B, C, Artis A, B, C, Parc de Valency A, B, C, D, E, dans la partie supérieure du site, et Jean RECORDON qui construit entre 1949 et 1955 les bâtiments de la partie inférieure (12132 a et b, 12133 a et b, 12550 a et b, 12527 a et b, 12714, 12746, 19683, 19684, 2184, 4403 a et b) pour la Société Immobilière Square-Valency A, B, C, D et Valency-Glycines A, B, C, D, selon les archives de la Ville de Lausanne (AVL). Le coteau se densifie ainsi par étapes d'amont en aval et d'est en ouest.

Les immeubles construits par ces deux architectes forment un ensemble homogène de près d'une trentaine de bâtiments, de plan rectangulaire, voire massé, comptant quatre niveaux coiffés d'une toiture à croupes de faible pente couverte de tuiles flamandes. Les façades nord sont marquées par la verticalité des cages d'escalier surmontant les entrées. Ces dernières disposées en saillie sont protégées par une casquette. Selon les bâtiments, elles sont encadrées de balcons-loggias, de fenêtres ou d'oculi. Les immeubles de HENNEBERGER privilégient généralement une entrée (sauf ECA 1267 a et b), tandis que ceux de RECORDON en comptent deux. Quant aux façades sud, organisées de manière symétrique, elles déclinent entre quatre et sept travées, alternant loggias et/ou balcons et fenêtres pourvues de stores ou de contrevents. La composition des façades occidentales et orientales présente une légère asymétrie, comprenant entre deux et trois travées de fenêtres et de portes-fenêtres dotées de petits balcons. Au sein de cet ensemble se distinguent des lots de constructions identiques : six bâtiments (ECA 11885, 11886, 11898, 11965, 11966, 1269) situés au nord-ouest du coteau, une série de trois immeubles (ECA 1268, 11174, 11603) alternant avec un lot de trois autres bâtiments (ECA 1267a et b, 11646) accompagnés de garage ou de commerces (ECA 11804) qui s'ouvrent du côté de l'avenue William-de-Charrière-de-Sévery. Le front méridional de cette même avenue forme une entité de sept blocs (ECA 4403 a et b, 12132 a et b, 12133 a et b, 12550 a et b, 12527 a et b, 12746, 19683, 19684) qui s'étend en direction du sud. Enfin, un dernier immeuble ponctue l'extrémité méridionale

(ECA 12714).
A l'exception de deux immeubles qui ont fait l'objet d'une isolation périphérique (en 2016 pour l' ECA 12746 et en 2021 pour l'ECA 11965, avec une extension à l'oues), la substance architecturale des autres bâtiments est bien conservée. Elle comprend un soubassement réalisé en simili-pierre séparé de la façade crépie par un cordon, des encadrements en simili-pierre striée et certaines huisseries d'origine au niveau des cages d'escalier. La plupart des fenêtres ont été remplacées par du PVC. Elles sont dotées de stores du côté sud et/ou de contrevents sur les autres façades. Les ferronneries des garde-corps d'origine des immeubles conçus par HENNEBERGER sont ornées de motifs stylisés épurés, tant sur les barreaux en forme de corbeille agrémentant les petits balcons, que sur le parapet des balcons-loggia ponctué d'un motif en U évasé. Ces éléments d'une élégante sobriété confèrent une unité discrète à l'ensemble. Les ferronneries mises en place dans les immeubles réalisés par RECORDON sont de caractère légèrement plus simple.
Chaque immeuble conserve sa porte d'entrée vitrée d'origine dotée d'huisseries en bois (hormis celles des nos 4 et 6 de l'avenue de Sévery et des nos 4 et 6 du chemin des Glycines qui ont été remplacées), son décrottoir, ainsi que son sol revêtu de travertin dans le hall d'entrée, tandis que la cage d'escalier présente des marches en simili-pierre, parfois du carrelage bicolore sur les paliers et une main-courante métallique, ponctuée dans la partie inférieure de motifs stylisés. Les murs de certains halls et cages d'escalier sont encore revêtus d'un enduit épais texturé dans la masse semé de rosettes (notamment aux nos 6, 8, 14 et 16 de l'avenue de Sévery).
Ces immeubles abritent entre trois et cinq unités d'appartements allant de une à trois pièces. L'intérieur suit une répartition traditionnelle, avec les cuisines et les pièces d'eau regroupées au nord, autour de la cage d'escalier ou dans la partie médiane des façades latérales, tandis que les pièces à vivre s'ouvrent du côté ouest, sud et est (l'intérieur n'a pas été visité).
L'extérieur des édifices est agrémenté à l'ouest, au sud et à l'est de petits jardins arborés en légère pente contribuant au caractère verdoyant des abords et à leur qualité (SITE-185). S'échelonnant le long du coteau et épousant les courbes de niveau, l'organisation de ce quartier établie en quinconce est particulièrement soignée. Ainsi, les escaliers d'accès situés par exemple en amont de l'avenue William-de-Charrière-de-Sévery débouchent dans l'axe du bâtiment établi en aval, fermant ainsi la perspective, tout en ménageant aux habitations des échappées verdoyantes sur des espaces engazonnés généreusement plantés d'arbres. Des murs en ciment délimitent les escaliers ou servent de terrassement aux jardins. Les abords conservent également d'anciens étendages.

Evaluation patrimoniale:
L'ensemble résidentiel qui s'étend sur le coteau situé au pied du parc de Valency se développe en deux phases : une première correspondant à la partie supérieure amorcée en 1933-1934 (SITE-183) et une seconde s'étendant à la partie inférieure (SITE-185) datant des années 1940 et 1950 formant un secteur cohérent et qualitatif. S'inscrivant dans cette seconde phase, les immeubles locatifs (ECA 11603, 11646, 11714, 11885, 11886, 11898, 11965, 11966, 1267 a et b, 1268, 1269, 12132 a et b, 12133 a et b, 12550 a et b, 12527 a et b, 12714, 12746, 19683, 19684, 2184, 4403 a et b) sont érigés entre 1945 et 1955 par les architectes Jules Eugène HENNEBERGER et Jean RECORDON formant un ensemble d'une grande unité architecturale. Ces bâtiments présentent un intérêt patrimonial évident, tant par leur bon état de conservation, le soin apporté à la mise en œuvre des matériaux et des éléments de décor épurés (encadrements en simili-pierre striée, garde-corps en ferronnerie stylisée, revêtement des cages d'escalier travaillé dans la masse), leur gabarit similaire, contribuant au caractère unitaire de l'ensemble, tout en déclinant une certaine variété dans la composition des façades (vide et plein des loggias et des balcons).
Cette cohérence est en outre accentuée par les qualités paysagères préservées dans l'ensemble du secteur (murs de terrassement, escaliers bordés de murets, espaces engazonnés planté d'arbres, étendages) relevées dans le SITE-185.

Bibliographie et sources:
Archives de la Ville de Lausanne (AVL), 34/1945, 141/1945, 173/1945, 92/1947, 93/1947, 94/1947, 21/1949, 532/1949, 549, 1949, 317/1954, 318/1954, 57/1955, 158/1955, 501/1955, 137/1956, 339/1969, 36/1970, 125/1970, 162/1970, 262/1970, 537/1970, 532/1972, 185/1975, 187/1975, 292/1975, 537/1975, 293/1976, 171/1977, 172/1977.
Guichet cartographique de la Ville de Lausanne : cartes de 1896 et 1912.
MARCHAND Bruno, Architecture du canton de Vaud 1920-1975, Lausanne, 2012, pp. 137 et 142.